



VANDER HAEGHEN
THE ART OF INSURING PASSIONS

DECLARATION DE VOL AUTO/MOTO

Numéro de votre certificat d'assurance chez VANDER HAEGHEN & C°:

1. PRENEUR D'ASSURANCE

Monsieur Madame Mademoiselle Raison Sociale _____
Nom _____ Prénom _____
Téléphone _____ Email _____

2. CIRCONSTANCES DU VOL

Date du vol : _____ Heure du vol : _____

Lieu du vol (préciser l'adresse exacte) _____

Rue _____ N° _____ Bte N° _____

Code postal _____ Localité _____ Pays _____

Le véhicule se trouvait

- Dans un garage privé/domicile
 Sur la voie publique
 Dans un parking public
 Dans un parking privé (accessible au public)
 Autre :

Motifs : _____

Marque et type du véhicule volé : _____

Numéro de plaque du véhicule volé : _____

Propriétaire du véhicule volé : _____

Où se trouvaient les clés lors du vol ? _____

Êtes-vous toujours en possession du double des clés ? _____

Avez-vous été cambriolé peu de temps avant le vol ou avez-vous remarqué des choses suspectes ? _____

Y avait-il des effets personnels dans le véhicule lors du vol ? _____

La TVA relative au véhicule sinistré est-elle déductible? Oui Non

Si oui, à concurrence de quel pourcentage? _____

Nom et n° de contrat de l'assureur R.C. auto du véhicule _____

Au moment du sinistre, le conducteur utilisait-il le véhicule pour un usage? Privé Professionnel



Avenue des Nerviens 85 bte 2 - Nervierslaan 85 bus 2
Bruxelles 1040 Brussel
IBAN : BE26 3100 9278 4529 • BIC : BBRUBEBB

Tel : +32 (0)2 526 00 10
Fax : +32 (0)2 526 00 11

BCE 0427 765 248
FSMA 45471

info@vdh.be
www.vdh.be

Le véhicule était-il équipé d'une protection antivol / cadenas ?

Oui : marque et type _____

Non

Y a-t-il des témoins du sinistre? (communiquer l'identité et les coordonnées des témoins) _____

Les services de police ont-ils dressé un procès-verbal? (communiquer le numéro du P.V.) _____

Avez-vous d'autres renseignements utiles à communiquer? _____

3. DOCUMENTS

Les documents du véhicule sont-ils encore en votre possession ?

Oui

Non

Formulaire à renvoyer au plus tard dans les 8 jours suivant le sinistre (dans les 24 heures en cas de vol ou incendie)

à VANDER HAEGHEN & C° s.a.,:

- par la poste: Avenue des Nerviens 85, bte 2, 1040 Bruxelles

- par fax : 02 / 526.00.11

- par e-mail : claims@vdh.be

VANDER HAEGHEN & C° se réserve le droit de réclamer ultérieurement tout autre document ou renseignement qu'elle jugera utile.

4. AVERTISSEMENT

Toute escroquerie ou tentative d'escroquerie envers l'entreprise d'assurances entraîne non seulement la résiliation du contrat d'assurance, mais fait également l'objet de poursuites pénales sur la base de l'article 496 du Code pénal.

L'entreprise d'assurances VANDER HAEGHEN & C° (pour le compte de P&V Assurances scrl 100%), pourra, le cas échéant communiquer au GIE Datassur des données à caractère personnel pertinentes dans le cadre exclusif de l'appréciation des risques et de la gestion des contrats et des sinistres y relatifs. Toute personne justifiant de son identité a le droit d'obtenir communication et, le cas échéant, rectification des données la concernant auprès de Datassur. Pour exercer ce droit, la personne concernée adresse une demande datée et signée accompagnée d'une copie de sa carte d'identité à l'adresse suivante : Datassur, 29 Square de Meeûs à 1000 Bruxelles.

Le soussigné certifie que les réponses précédentes sont complètes et conformes à la vérité.

Il marque accord sur le fait que la compagnie traite les données susmentionnées, moyennant respect de la loi sur la protection de la vie privée, en vue de la fourniture et de la gestion des services d'assurance en général, y compris l'établissement de statistiques.

La personne concernée a un droit de regard sur ses données et peut, le cas échéant, les faire corriger.

N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER ET DE DATER CETTE DECLARATION

Date _____ Signature _____